

# «A La Poste, on demande de faire toujours plus avec toujours moins» - 9/04/10 à 12h36

Par LIBÉRATION.FR



La Poste du Louvre à Paris. (© AFP Stephane de Sakutin)

«Nous ne voulons aucunement qu'un parallèle soit fait avec France Télécom.» La précision est claire, et d'importance. Car si le syndicat FO de La Poste fait entendre sa voix sur la souffrance dans l'entreprise publique, il ne veut en aucun cas être soupçonné de récupérer la spirale de suicides avec laquelle l'opérateur téléphonique est aux prises depuis près de deux ans.

«Heureusement, on n'en est pas là. La situation est différente. Mais on est de plus en plus alertés sur des situations de souffrance au travail, explique le responsable FO de La Poste, Jacques Dumans. La problématique avec laquelle nous sommes aux prises est simple: c'est celle de faire toujours plus avec toujours moins.»

Dans un communiqué, l'organisation syndicale précise tout de même que «neuf salariés ont mis fin à leurs jours depuis début 2009, tous en dehors du lieu de travail». «Même s'il y a toujours une part de vie familiale et personnelle dans ces gestes, ils sont souvent liés aussi aux réorganisations, aux restructurations, aux pressions du management», précise FO.

Selon Jacques Dumans, la souffrance est «essentiellement liée à la question de la productivité, principalement sur les métiers du courrier, mais aussi dans les bureaux de Poste. La restructuration du courrier a généré des diminutions d'emplois, ce qui a eu pour conséquence d'augmenter les cadences, témoigne le syndicaliste. Ce qui est ressenti sur le terrain par une pénibilité accrue, un allongement des tournées, avec plus de stress et de troubles musculo-squelettiques»

Autre explication du responsable FO: la moyenne d'âge relativement élevée, «notamment en province, puisque nous ne recrutons plus». Aussi «le gel des embauches fait qu'il n'y a plus de turnover dans les difficiles métiers de manutention et production.»

Le recul de l'âge de la retraite dans ces fonctions explique aussi l'augmentation de la souffrance au travail, selon Jacques Dumans. «Avant, les facteurs pouvaient partir à 55 ans en raison de la pénibilité de leur tâche. Depuis 2003 et loi Fillon, peu de facteurs font jouer cette clause dite de "service actif", car ils ont alors des retraites de 1.000 euros par mois. Alors il poussent jusqu'à 60 ans, même si leur corps ne suit plus.»

Et le responsable syndical de souligner qu'aujourd'hui «50% des postiers sont contractuels, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas le statut de fonctionnaire. Sur les plates-formes de production, des collègues commencent avec des salaires de 1.050, 1.100 euros».

De son côté, la direction de La Poste souligne qu'elle «développe avec détermination et d'importants moyens humains et financiers sur tout le territoire une politique de prévention des risques psychosociaux et d'amélioration de la vie au travail».

«La direction ne fait pas la sourde oreille, confirme Jacques Dumans. Mais nous voulons que les chantiers ouverts sur la souffrance au travail débouchent sur des propositions concrètes et chiffrables. Actuellement, en terme de contenu, ce n'est pas suffisant. Nous demandons une pause dans la réorganisation de l'entreprise. Et davantage de temps partiels pour les seniors.»